

LA CHAUSSÉE À VOIE CENTRALE BANALISÉE (CVCB)

// Réalisée sur une chaussée étroite, la CVCB est un aménagement partagé. Objectifs : apaiser la vitesse et permettre à tous de circuler en sécurité. //

- **Les cyclistes** circulent sur les parties sécurisées sur le côté, appelées rives.
- **Les véhicules** circulent à double-sens sur la voie centrale. Lorsqu'ils se croisent, ils ralentissent et se placent derrière les cyclistes avant de la réintégrer.

BON À SAVOIR

En l'absence de trottoir, **les piétons** cheminent sur les rives.

ONLYMOV.COM
Tous vos trajets en temps réel

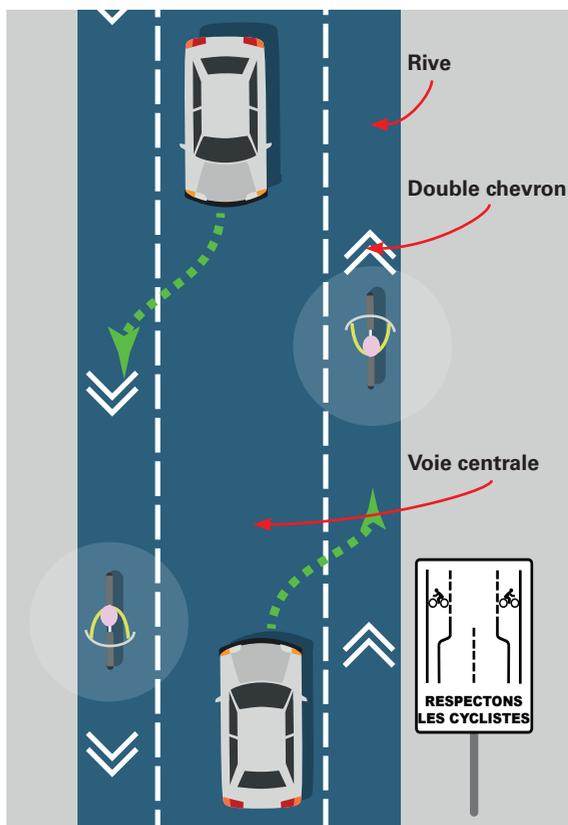


Illustration Métropole de Lyon – Ne pas jeter sur la voie publique – décembre 2020

Référence : décret n°2015-808 du 2 juillet 2015 relatif au plan d'actions pour les mobilités actives et au stationnement.